



AVIS

Conformément aux dispositions des alinéas 1 et 2 de l'article 10 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le public est informé par affichage **(pendant 15 jours)** à la maison communale que ;

la société GEOCONSEILS S.A. a introduit une demande auprès de l'Inspection du Travail et des Mines – Division des établissements classés, 3, rue des Primeurs, L-2361 Strassen et auprès de l'Administration de l'environnement – Unité permis et subsides – Autorisations d'exploitation, 1 avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette relative à la modification du délai de remise du plan d'assainissement (1/22/0309) à Troisvierges, 38, rue de Wilwerdange, pour le compte de la société KELLER MINIMAL WINDOWS S.A..

Le dossier est enregistré sous le numéro **1/26/0084**.

Troisvierges, le 3 avril 2026
le bourgmestre,
signé Edy MERTENS,

pour le secrétaire,

(à enlever le 20 avril 2026)